



les NP artisanat

Rubrique réalisée en partenariat avec la

**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**
Bouches-du-Rhône



photos dfr ©

La géothermie, une énergie propre

PASCAL LEROY A CRÉÉ SA SOCIÉTÉ DE FORAGE EN EAU À SALON-DE-PROVENCE, IL Y A UNE DIZAINE D'ANNÉES. IL NOUS PARLE DE SON MÉTIER ET DE SES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT.

Après avoir été salarié dans le secteur du nucléaire, Pascal Leroy a profité de son départ volontaire de la Cogema pour créer son entreprise. Intéressé depuis toujours par les énergies propres et très proche de son beau-père, foreur de métier, Pascal Leroy se lance dans l'aventure.

Fier du statut d'artisan

Il crée donc en 1999 sa société Leroy Forages, mais décide d'opter pour le statut d'artisan. « Je n'avais pas envie de me cacher derrière une société écran, comme certains peuvent le faire dans notre milieu. C'est important pour mes clients d'avoir en face d'eux un artisan facilement joignable et identifiable. Bien entendu, mon statut d'artisan reste un gage de sérieux », souligne Pascal Leroy. « Dans le forage, nous devons faire face à des investissements lourds. Il existe de nombreuses prises de responsabilité. Mais ce n'est pas un problème quand on sait que le travail sera bien fait ».

Sa clientèle se compose à 90 % de particuliers. Au début de son activité, Leroy Forages prend en charge uniquement le forage proprement dit. Il s'agit alors d'aller chercher de l'eau pour alimenter un puits, par exemple. Mais devant le manque de professionnels capables d'installer le matériel d'extraction de l'eau, Pascal Leroy s'est formé au poste d'installateur. « Mon slogan est « la géothermie de A à Z ! », poursuit-il. « Il faut bien avouer que quand il y a un souci de fonctionnement, le client pense toujours en premier au foreur et s'imagine que le problème vient de lui. En maîtrisant toute la chaîne, je suis sûr de la qualité du travail rendu.

C'est aussi sécurisant pour mes clients, que d'avoir une seule personne sur le chantier ».

La géothermie en manque de visibilité

Quand il se lance dans la géothermie, Pascal Leroy pense qu'elle va vite se populariser. Erreur, elle reste encore marginale, car méconnue. « Pourtant, face à l'aérothermie (la climatisation réversible, ndlr), la géothermie est largement gagnante ! Les économies restent substantielles avec l'aérothermie, mais avec l'eau, on maîtrise beaucoup mieux sa consommation ». Agréé Qualiforage par l'Ademe, Leroy Forages fait partie des 30 premières entreprises certifiées en France et est la première de Paca. Si la géothermie se développe bien dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, elle reste encore confidentielle dans le reste de la région. « Je suis étonné que cette énergie propre ne bénéficie pas de la même stratégie de communication que l'énergie solaire, par exemple ». Pourtant, les crédits d'impôt, à hauteur de 40 % du coût total, devraient produire un effet levier non négligeable. « Je reste positif et confiant pour la suite. Le marché est là, mais en tant qu'artisan, il n'est pas toujours facile d'avoir une bonne visibilité. D'autant que de grands groupes commencent à venir sur ce secteur avec, bien sûr, un abattage de chantier, au détriment de la qualité. Leur vision de ce marché est purement financière ». Reste à Pascal Leroy à faire en sorte que sa notoriété grandisse, car au final, le client comprend toujours le coût supplémentaire induit par un travail artisanal...

Alexandra Zilbermann

Reprenez une entreprise artisanale

CO/9602AA/377
COIFFURE - ESTHÉTIQUE
ONGLERIE

Localisation : MARSEILLE 7ème

A céder cause santé, fonds artisanal avec local 87 m² dont salon très lumineux de coiffure 64 m² et bel espace d'esthétique-onglerie 23 m², avec 10 m de vitrine linéaire. Bail 3/6/9, loyer 1075,25 €/mois. Matériel complet en bon état. Bel emplacement dans quartier dynamique avec grande visibilité et esplanade devant le salon.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
des Bouches-du-Rhône
5, boulevard Pèbre 13295 Marseille cedex 08
Tél. 04 91 32 24 24

Site web : www.cma13.fr

Le Grand Concours de la Distinction artisanale honore l'excellence

Forte du succès de la première édition, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) propose aux artisans l'édition 2010 du Grand concours de la Distinction Artisanale : une façon de mettre en lumière les entreprises du département exemplaires en matière de reprise d'entreprise remarquable, de développement durable, de créativité, de transmission des savoir-faire, d'insertion des femmes dans un métier très masculin et de communication (meilleur site Internet). Les entreprises lauréates se verront remettre un trophée et un chèque de 1 000 €. Leur démarche sera mise en lumière lors de la Soirée automnale de la Distinction artisanale, organisée en novembre avec le soutien de la Banque Populaire Provençale et Corse et de MAAf Assurances.

La CMA 13 accompagne et conseille les artisans intéressés dans la préparation du dossier de candidature disponible sur www.cma13.fr, rubrique Actualités. Les candidats, qui peuvent s'inscrire jusqu'au 30 septembre dans une ou plusieurs des six catégories, seront départagés par un jury de professionnels.

